

## COMMUNIQUÉ

### Réfection de la partie municipale du chemin de l'Aéroport à La Macaza

**La Macaza, le 4 juin 2020** - La Municipalité de La Macaza est fière d'annoncer le début des travaux de réfection d'une partie du chemin de l'Aéroport le 15 juin prochain. C'est avec la collaboration du service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle qu'une demande d'aide financière a été déposée auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) par la Municipalité pour ces travaux qui seront effectués sur un tronçon de 1.4 kilomètre. C'est dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale volet Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL) que le MTQ accorde une aide financière à hauteur de 90% des coûts des travaux qui seront réalisés.

La Municipalité a procédé à un appel d'offres public et c'est à l'entreprise Uniroc Construction Inc. que la Municipalité a octroyé le contrat au montant de 398 179.24\$ incluant les taxes puisque celle-ci était le plus bas soumissionnaire. Le conseil a aussi octroyé un contrat pour la surveillance des travaux ainsi que pour le contrôle de la qualité des matériaux utilisés lors de la réfection du chemin de l'Aéroport.

La mairesse de La Macaza, madame Céline Beauregard précise : *"Le chemin de l'Aéroport était dans un très mauvais état, nous sommes donc très heureux que le gouvernement du Québec nous aide à financer la réfection de ce chemin. Nous sommes à regarder avec le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle pour déposer d'autres demandes d'aide financière au MTQ pour la réfection notamment du chemin du lac Chaud du côté Est et du côté Ouest. Pour le côté du lac Chaud Ouest, c'est cette année que nous déposerons la demande d'aide. Les élus.es sont très conscients de l'état de certaines routes de la Municipalité et nous travaillons fort afin de trouver les meilleures méthodes et moyens financiers pour arriver à corriger la situation."*

L'accès au secteur du lac Chaud sera maintenu en tout temps. Toutefois, il y aura certaines entraves (circulation en alternance, vitesse réduite, etc.). Les citoyens seront tenus informés dès que possible lorsque les modalités exactes de circulation seront connues. Pour de l'information à ce sujet, visitez les plateformes communication de la Municipalité : le site Web à [www.munilamacaza.ca](http://www.munilamacaza.ca), la page Facebook à [www.facebook.com/infomacaza](https://www.facebook.com/infomacaza) et abonnez-vous à l'infolettre en envoyant un courriel à [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca).

-30-

Source :

Municipalité de La Macaza

Pour plus d'information, contactez madame Céline Beauregard, mairesse au 819.421.2077 ou par courriel à [maresse@munilamacaza.ca](mailto:maresse@munilamacaza.ca)